

Construire un modèle pour une énergie nucléaire sûre

Une manifestation axée sur une nouvelle approche transversale de la sûreté nucléaire se tiendra en marge de la Conférence générale

Deux programmes extrabudgétaires innovants de l'AIEA à l'appui de la sûreté de l'énergie nucléaire en Bulgarie et en Roumanie ont passé le cap de la première année. Financés par le gouvernement norvégien, ces programmes sont uniques en ce qu'ils couvrent des questions distinctes mais transversales touchant la sûreté nucléaire, et notamment la culture de sûreté, les évaluations de la sûreté, la gestion des risques et la gestion des ressources.

D'après Mike Modro, chef par intérim de la Section de l'évaluation de la sûreté de l'AIEA, ils constituent un modèle pour la fourniture d'une aide similaire à d'autres États Membres.

« Nous espérons que ces programmes permettront de renforcer la capacité de l'AIEA à aider d'autres États Membres à atteindre un niveau élevé de sûreté dans leurs programmes électronucléaires nouveaux ou existants », indique-t-il.

Programmes

En 2009, le gouvernement norvégien, en coopération avec les gouvernements roumain et bulgare, a fait part au Département de la sûreté nucléaire de son souci d'élaborer un modèle pour une énergie nucléaire sûre dans les États Membres. Améliorer la sûreté au cours de la mise en œuvre de programmes électronucléaires dans les pays qui en ont un semblait un objectif idéal pour l'allocation par la Norvège de fonds extrabudgétaires dans le domaine de la sûreté nucléaire.

« Le Ministère norvégien des affaires étrangères a décidé que la meilleure façon de contribuer au programme de l'AIEA était de fournir des moyens pour établir des projets pilotes dans divers domaines de la sûreté nucléaire qui serviraient de modèles aux futurs programmes des États Membres de l'AIEA », déclare Ole Reistad, chef de section au Département de radioprotection et de sûreté nucléaire de l'Agence norvégienne de radioprotection.

« La Bulgarie et la Roumanie ont constitué un point de départ idéal. En effet, ces deux États, qui sont dotés de centrales nucléaires à différents stades de développement, ont fait état de la nécessité d'améliorer leurs activités de réglementation et d'exploitation et appuient énergiquement le rôle et l'action de

l'AIEA. Les trois gouvernements ont élaboré le plan, assuré son financement par le biais de l'organisme norvégien de subvention Innovation Norway et prié l'AIEA de procéder à sa mise en œuvre. »

Les deux programmes, qui ont été lancés par le Département de la sûreté nucléaire et Innovation Norway en automne 2009, devraient être achevés en avril 2011.

L'Autorité norvégienne de radioprotection joue le rôle de partenaire technique pour la Norvège, tandis que les organismes de réglementation bulgare, (l'Agence bulgare de réglementation nucléaire), et roumain (la Commission nationale pour le contrôle des activités nucléaires (CNCAN)), sont ce que Innovation Norway appelle les promoteurs du programme. À ce titre, ils supervisent les programmes dans chaque pays en partenariat avec des exploitants de centrales électronucléaires à Cernavoda (Roumanie) et à Kozloduy (Bulgarie).

Pete Wells, responsable du programme technique de l'AIEA, explique que ces deux programmes visent à renforcer les compétences tant du responsable de la réglementation que de l'exploitant pour parvenir à un niveau durable d'excellence qui sera considéré comme un modèle à suivre.

« Ces programmes de sûreté nucléaire sont bien conçus, adaptés aux besoins des deux États Membres et prévoient des projets destinés aussi bien aux responsables de la réglementation qu'aux exploitants », indique-t-il.

« Par exemple, dans le domaine de la culture de sûreté, le responsable de la réglementation se concentrera sur l'amélioration des compétences et des outils pour évaluer la sûreté de la centrale et, à son tour, l'opérateur renforcera les compétences en matière d'auto-évaluation de la culture de sûreté. Il en est de même pour la planification et la préparation aux situations d'urgence ainsi que pour les systèmes de gestion intégrée. L'idée est de faire en sorte que le responsable de la réglementation et l'exploitant s'associent en vue de fournir une énergie nucléaire sûre. »

Lucian Biro, Directeur général de la CNCAN, a offert le soutien indéfectible de son équipe de réglementation.

« Nous soutenons vigoureusement ce programme financé par la Norvège et espérons qu'il donnera des résultats durables tant pour la CNCAN que pour la SNN (Société nationale électronucléaire (Roumanie)). Même à une époque de

réductions budgétaires, l'équipe roumaine comprend l'importance de ces questions et s'efforce de faire de son mieux pour obtenir des résultats positifs pour le programme », indique-t-il.

Les autorités bulgares se sont également félicitées de l'esprit de collaboration qui règne au sein du projet.

« À la suite de discussions, nous avons pu identifier les activités de base nécessaires en Bulgarie dans les domaines de la culture de sûreté ainsi que de la préparation et de la conduite des interventions d'urgence, et nous les mettons en œuvre progressivement », dit Alex Rogatchev de l'Agence bulgare de réglementation nucléaire. « Nous n'avons pas tous le même point de vue sur les besoins, aussi est-ce avec satisfaction que nous avons constaté que les équipes d'Innovation Norway et de l'AIEA faisaient preuve d'une certaine souplesse. »

À propos des programmes

Les programmes régionaux d'excellence pour la sûreté de l'énergie nucléaire en Roumanie et en Bulgarie sont gérés par la Section de l'évaluation de la sûreté de la Division de la sûreté des installations nucléaires de l'AIEA. Ils se décomposent en projets portant sur cinq domaines techniques :

- Évaluation de la sûreté ;
- Culture de sûreté ;
- Renforcement des capacités et gestion des connaissances ;
- Préparation et conduite des interventions d'urgence ;
- Systèmes de gestion intégrée et gestion des risques.

Ces projets devraient aboutir à des améliorations mesurables dans ces domaines ainsi qu'au renforcement des outils et des méthodes élaborés par l'AIEA afin que d'autres États Membres en fassent usage. Le programme permettra aussi d'organiser un exercice intégré d'intervention bilatérale en cas d'urgence impliquant la Roumanie et la Bulgarie.

-- Par Giovanni Verlini, Division de l'information de l'AIEA
